LES LEUX-DITS DE LA COMMUNE DE ROCHECHOUART (HAUTE-VIENNE)

PAR

NELLY ANDRIEUX

maître ès lettres

INTRODUCTION

Présentation géographique et historique. — Située sur le côté ouest du Massif central, aux confins du Poitou et des Charentes, la commune de Rochechouart est sillonnée d'une multitude de petites collines qui, malgré leur faible altitude, lui donnent un aspect accidenté. Le paysage végétal offre encore, même après les grands déboisements et défrichements du XIXº siècle, les trois éléments qui en ont toujours constitué l'essentiel : la forêt (de châtaigniers surtout), la lande (le brugeau), la prairie, cette dernière en plein développement actuellement, vu l'importance accrue accordée à l'élevage. La population a une vocation agricole surtout, mais de petites industries transforment les produits du sol et de l'élevage.

La région de Rochechouart était habitée bien avant l'apparition du château; nombreux sont les souvenirs de l'époque préhistorique et de l'époque galloromaine; mais aucune mention n'est faite de Rochechouart avant le xie siècle; le château pourtant existait avant cette époque : on a pu en situer approximativement la création vers la fin du xe siècle, quand Rochechouart devint le siège d'une vicomté apportée en dot au quatrième fils du vicomte de Limoges, Aimeri dit Osto-Francus. L'apparition du groupe seigneurial s'est accompagnée à peu près simultanément de celle d'un groupe ecclésiastique, des moines de l'abbaye de Charroux en Poitou étant venus fonder à Rochechouart le monastère dit de Saint-Sauveur. Jointe au Poitou lors de la constitution de l'apanage d'Alphonse, frère de Louis IX, la vicomté suivit pour les affaires d'administration civile les destinées du Poitou et, après le rattachement de ce dernier au domaine royal, ne persista plus que sous forme de titre.

Le dialecte. — Le limousin appartient au groupe des parlers nord-occitans, caractérisé par la coexistence de traitements dits de langue d'oîl et d'autres dits de langue d'oc, avec toutefois une nette prédominance de ces derniers. Ce patois présente peu d'originalité par rapport aux autres parlers du même groupe;

certains éléments sont pourtant remarquables pour leur fréquence : le goût pour les diminutifs — en -ou surtout —, la finale -eix, devenue souvent une simple manie graphique, le suffixe -adis, très localisé et appliqué uniquement à des objets ou usages familiers.

SOURCES

La base de cette étude a été le recensement des formes modernes des lieuxdits, telles qu'elles sont consignées dans les matrices cadastrales du XIX^e siècle conservées à la mairie de Rochechouart. Les toponymes antérieurs à cette époque ont été fournis essentiellement par les Archives communales de Rochechouart, série BB: registre consulaire, livre de la municipalité, papier journal pour les affaires communes de la ville, donnant beaucoup de formes des XVII^e et XVIII^e siècles, et surtout par deux séries de documents des Archives départementales de la Haute-Vienne: le fonds de Rochechouart-Pontville (1242-1792), comprenant des papiers de la famille de Rochechouart, des inventaires de titres et de lièves du XVIII^e siècle et des titres originaux, des « aveux et dénombrements » depuis le XIII^e siècle; les minutes notariales, utiles pour les XVII^e et XVIII^e siècles.

PREMIÈRE PARTIE

LA NATURE

CHAPITRE PREMIER

LE RELIEF

La nature escarpée de la région se traduit en toponymie par la rareté des termes désignant des endroits plats; ce sont les hauteurs et les pentes qui reçoivent la majorité des désignations : les mots de puy, de mont — et variantes — sont les plus fréquents pour les premières, ceux de combe, de côte, pour les secondes.

CHAPITRE II

LA NATURE DU SOL

La variété du sol n'apparaît pas dans la toponymie qui n'offre que des appellations simples et générales : les pierres, le roc, les cailloux; quand une précision est donnée, c'est une apparence immédiate qu'elle traduit : on ne

trouve pas le nom de quartz — des filons sont exploités dans la forêt — mais ceux de cailloux blancs, d'aubepierres, pas le nom d'argile — la quantité en est importante — mais celui de terre rouge. Les dénominations se font plus nombreuses toutefois quant à la nature et la valeur de la terre, objet plus particulier de l'attention du paysan : elles s'appliquent essentiellement au degré d'humidité, qui est élevé, la région recevant beaucoup d'eau dont la structure du sol favorise le ruissellement.

CHAPITRE III

L'EAU

Trois rivières traversent le territoire de la commune : la Graine et ses deux affluents, les Combes et la Vayres; une autre, la Gorre, le longe de l'est au nord. Elles ont donné leur nom à des parcelles riveraines.

Les petits ruisseaux, très nombreux, sont en général désignés par le terme de gour ou celui de ri. Étang et serve s'appliquent à des pièces d'eau de quelque importance, plus petite toutefois quand il s'agit d'une serve.

CHAPITRE IV

LA VÉGÉTATION

Si elle n'a pas été épargnée par les déboisements du xixe siècle, la commune de Rochechouart n'en demeure pas moins aujourd'hui encore très boisée : la forêt, autrefois appelée d'Aubepierres, occupe à peu près un sixième de sa surface; mais le terme de forêt ne lui est pas réservé, il est ailleurs synonyme de bois. Les autres groupements d'arbres, nombreux et souvent d'étendue importante, ont reçu, en dehors de celle de forêt et de quelques autres rarement représentées, les appellations de bois, de breuil, de gaut; d'âge, dans les toponymes anciens surtout; d'essart pour les bois-taillis. A plusieurs d'entre eux s'applique une désignation qui en précise l'essence, surtout aux bois de châtaigniers et de chênes.

Quant à la lande, bien que le mot lui-même soit peu employé, de très nombreux termes restent attachés à ce paysage; bruges, brousses, ajaux, genêts sont les mieux représentés en toponymie.

CHAPITRE V

LA NATURE ANIMALE

En dehors de quelques allusions aux animaux nuisibles et aux réserves de gibier, ce sont les animaux domestiques et les noms d'oiseaux qui constituent l'essentiel des toponymes empruntés à la nature animale.

DEUXIÈME PARTIE L'OCCUPATION HUMAINE

CHAPITRE PREMIER

L'HABITAT ET LES CONSTRUCTIONS

Le hameau est la cellule de l'organisme rural. Les termes de borde, borderie, cour, mas, vilard se partagent la majorité des appellations qui désignent des agglomérations. La toponymie rend compte aussi de ce qui constitue le cadre ordinaire de la vie du paysan : le coudert, la grange, le puits.

CHAPITRE II

LA MISE EN VALEUR

Les industries n'ont pas fourni de nombreux toponymes; ces derniers

s'appliquent avant tout à la mise en valeur de la terre.

Le morcellement du sol est très ancien en Limousin; pourtant, c'est seulement dans les formes modernes qu'il apparaît; auparavant, un mot tel que clos était un simple appellatif et n'entrait pas dans la composition du nom de lieu. Diverses qualifications s'appliquent aux parcelles, à leur forme et grandeur, à leurs clôtures. Les techniques de défrichement, comme le bruladis, le peladis, apparaissent parfois. Dans la répartition des terres en fonction des besoins agricoles, ce sont les pâturages qui occupent la plus grande place, ce qui résulte de l'extension de l'élevage. Les cultures tendent à se réduire aux seuls besoins du cultivateur; toutefois, dans les lieux-dits du cadastre du xixº siècle, certaines sont encore bien représentées : celles du blé, du chanvre, de la vigne.

TROISIÈME PARTIE

LES NOMS DE PERSONNE

Nous nous sommes attachée à l'étude des noms de personne en fonction de la toponymie : d'où le choix fait d'étudier avant tout le mode de formation des toponymes composés sur un nom de personne, dans l'ordre chronologique de leur apparition pour les formes du moyen âge; à l'époque moderne, la simultanéité des emplois des diverses catégories ne permet pas une telle classification. Huit grands modes de composition ont pu être dégagés, dont quatre remontent à l'époque médiévale : les toponymes en -ac, ceux où le nom de personne est accolé à un nom de lieu, ceux où il est mis au féminin et précédé en général de l'article, les toponymes en -ia/-ie, pour les formes apparues au moyen âge; à l'époque moderne, divers types assez proches les uns des autres coexistent : le nom de personne employé seul ou précédé de l'article, pluriel en général, le nom de personne complément d'un nom et uni à ce dernier par la préposition de, le nom de personne précédé seulement d'une préposition, les toponymes du type Chez-X.

La plupart de ces toponymes sont éphémères, le nom de la terre changeant avec celui de l'occupant, mais quelques catégories sont mieux pourvues en éléments stables et, pour certaines, localisées; il est difficile, en raison de la faible étendue du territoire étudié, de tirer les conclusions d'une telle sélection.

C'est ainsi qu'on a pu observer que la classe des toponymes en -ac était la plus stable; les exemples en sont tous situés à proximité de l'ancienne voie romaine Limoges-Chassenon. Deux autres groupes présentent un certain nombre d'éléments qui ont persisté jusqu'à nos jours : les toponymes en -ia/-ie, tous situés en écharpe autour de Rochechouart à l'ouest et au sud-ouest; les toponymes du type Chez-X apparus, à l'exception d'un seul datant du milieu du xive siècle, à la fin du xviiie siècle et tous groupés, sauf un, au nord de la commune.

Dans les noms de personnes, ce sont les sobriquets qui sont les plus nombreux et qui présentent le plus d'intérêt; chaque famille demeurée pendant quelque temps au même endroit en est pourvue. Peu s'appliquent au lieu d'origine, quelques-uns au métier, la plupart font allusion à un trait physique de la personne ou à l'un de ses défauts.

CONCLUSION

Malgré la faible étendue du territoire étudié ici, certaines caractéristiques ont été relevées, qui, sans appartenir exclusivement au territoire de la commune de Rochechouart, ne s'observent guère loin de celle-ci: ainsi la finale -eix, qu'on rencontre dans tout le Limousin, et surtout le suffixe -adis, beaucoup plus localisé, semble-t-il, et dont il serait intéressant de déterminer l'aire d'extension grâce à une enquête plus vaste.

La stabilité de l'habitat apparaît dans la toponymie et l'anthroponymie où l'on rencontre peu de traces d'immigration et où quelques catégories de noms de lieu formés sur des noms de personne sont particulièrement stables : -ia, Chez-. L'utilisation fréquente du collectif ou du nom de personne précédé de l'article pluriel les, lous, indique la présence de communautés villageoises, mais la raison de la localisation apparente de certaines d'entre elles n'a pas été trouvée.

La présence fréquente de formes patoises dans le cadastre prouve la grande utilisation, au XIX^e siècle, du dialecte actuellement en voie de disparition.

La coexistence de formes occitanes et françaises est due non seulement à l'utilisation du dialecte, mais au fait que celui-ci est un intermédiaire entre les deux parlers. L'évolution des toponymes permet de suivre le remplacement progressif du patois par le français. La région de Rochechouart, en raison de son rattachement administratif au Poitou, aurait pu être pénétrée par le français plus tôt que les autres provinces de langue d'oc; or la comparaison avec des régions limitrophes, celle de Limoges par exemple, ne témoigne pas d'un tel fait.

TABLEAU DES FORMES DISPARUES

INDEX DES NOMS DE LIEU